**LE MODÈLE À UTILISER PAR LES RÉPONDANTS À L'APPEL D'INTÉRÊT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CONSORTIUM RMRN DANS LA RÉGION DE LA SADC**

**Chaque membre du consortium doit remplir la partie I en tant qu'organisation (un formulaire par membre du consortium). La partie II est le formulaire de soumission de la note conceptuelle conjointe du consortium.**

|  |
| --- |
| **PARTIE II : LES TRAVAUX DE RECHERCHE PROPOSÉS/PRÉVUS** |
| **A. composition du consortium** (énumérez tous les membres ci-dessous ; assurez-vous que chaque membre a rempli la partie I) |
| ***Nom du membre du consortium*** | ***Rôle dans le consortium*** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
| **B. contexte (400 mots)***Décrire le contexte des principaux problèmes, l'analyse du contexte et la justification du travail prévu.* |
| **C. leçons apprises en ce qui concerne les investissements, les succès et les échecs en agroécologie (400 mots)***Fournir un résumé des principaux enseignements tirés des travaux précédents sur l'agroécologie dans la région, les facteurs de succès ainsi que les facteurs qui ont entravé les résultats attendus des travaux précédents.*  |
| **D. but et objectifs (200 mots)***Définir le but général et les objectifs du travail prévu.*  |
| **E. pays(s) cible(s) et groupe(s) cible(s) (200 mots)***Décrire les groupes cibles.* |
| **F. Description des composantes, des extrants et des résultats (500 mots)***Décrire les composantes et les résultats attendus du travail prévu.* |
| **G. théorie du changement (transition) (500 mots)***Décrire la causalité entre les composantes proposées et les réalisations et résultats escomptés.*  |
| **H. Liens avec les initiatives nationales et régionales en agroécologie (250 mots)***Décrire brièvement comment le consortium établira des liens avec d'autres initiatives agroécologiques.* |
| **I. La gestion des connaissances, mise à l'échelle de l'innovation**  |
| ***I.1 La gestion des connaissances******(250 mots)****Décrire l'approche pour capturer/documenter, stocker et partager les connaissances générées.* |
| ***I.2 L’innovation (250 mots)****Décrire les innovations clés et les approches novatrices à piloter ou à promouvoir.* |
| ***I.3 La mise à l'échelle/adoption et durabilité (300 mots)****Décrire les perspectives de mise à l'échelle des résultats obtenus par le consortium après l'achèvement.* |

**ANNEXE 1 À LA DEUXIÈME PARTIE : NOTES POUR GUIDER LES MEMBRES POTENTIELS DU RMRN À RÉPONDRE À L'APPEL.**

Les répondants à cet appel doivent consacrer du temps dans cette partie compte tenu de son importance.

La partie II devrait être remplie par le consortium proposé, et tous les membres du consortium doivent l'accepter.

Il est prévu que la durée du consortium RMRN est de 48 mois maximum et aura un budget maximum de 4 millions d'euros. Le budget exact et la durée seront déterminés au cours de la phase finale d'élaboration de la proposition. Le travail prévu devrait refléter cela.

1. **LA COMPOSITION DU CONSORTIUM**

Énumérer tous les membres du consortium proposé. Chaque membre inscrit doit remplir le formulaire de la partie I séparément.

1. **LE CONTEXTE**

Cette section couvre le contexte des principaux problèmes d'agroécologie, l'analyse de contexte et la justification ; Une analyse de problème bien décrite ; les difficultés, les préoccupations, les problèmes que le consortium propose de résoudre. 400 mots maximum.

1. **LES LEÇONS APPRISES EN CE QUI CONCERNE LES SUCCÈS ET LES ÉCHECS DES INVESTISSEMENTS EN AGROÉCOLOGIE**

Cette section fournit un résumé des principales leçons tirées des travaux précédents sur l'agroécologie dans la région, les facteurs de succès ainsi que les facteurs qui ont entravé les résultats attendus des travaux précédents. 200 mots maximum.

1. **BUT ET OBJECTIFS**

Définir le but global et les objectifs spécifiques du projet.

1. **LES PAYS(S) CIBLE(S) ET GROUPE(S) CIBLE(S)**

Décrire les groupes cibles directs et indirects (y compris les étudiants à former)*.* Quels sont les pays concernés et la justification de la sélection ?

1. **LA DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RÉALISATIONS ET RÉSULTATS**

Dans cette section, élaborer des composantes claires ainsi que des extrants et des résultats attendus. **LA THÉORIE DU CHANGEMENT (TRANSITION)**

Décrire la causalité entre les composantes proposées et les extrants et résultats escomptés. Le texte explicatif présenté au titre de la table des matières pourrait être présenté sous forme de chaîne de résultats et indiquer clairement comment les différentes composantes s ' emboîtent pour atteindre les résultats escomptés et aboutir aux résultats escomptés.

1. **LES LIENS AVEC LES INITIATIVES AGROÉCOLOGIQUES EN COURS DANS LA RÉGION DE LA SADC**

Cette question doit être traitée sous deux aspects.

* Initiatives DeSIRA spécifiques dans la région de la SADC
* Autres projets ou initiatives agroécologiques non DeSIRA (peuvent inclure d'autres secteurs, tels que le secteur privé, la société civile, des initiatives nationales ou régionales)
1. **LA GESTION DES CONNAISSANCES, MISE À L'ÉCHELLE DE L'INNOVATION**
2. **La gestion des connaissances ;**

Réponse à l'appel à intégrer des méthodologies et des approches pour capturer/documenter, stocker et partager les connaissances générées.

1. **Dans le domaine de l'innovation.**

Dans la section, décrire les innovations clés et les approches novatrices à piloter ou à promouvoir et inclure une discussion sur les raisons pour lesquelles elles sont considérées comme innovatrices du point de vue du Consortium.

1. **La mise à l'échelle/adoption et durabilité**

Une description des perspectives de transposition à plus grande échelle des résultats obtenus par le projet après son achèvement, y compris par l’adoption des innovations/résultats générés par le consortium. Expliquer comment la durabilité des activités et des avantages serait assurée après leur achèvement, afin de garantir que les impacts à long terme sont atteints. Fournir quelques indications sur la stratégie de sortie et expliquer comment la durabilité et la stratégie de sortie, ainsi que les hypothèses sous-jacentes, seront validées et révisées, au besoin, au cours de la mise en œuvre.

**ANNEXE 1 : 13 PRINCIPES DE L'AGROÉCOLOGIE**

**Améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources :**

1. Recyclage : Mettre l'accent sur les ressources renouvelables locales et fermer, dans la mesure du possible, les cycles des ressources en nutriments et en biomasse.
2. Réduction des intrants : Réduire ou éliminer la dépendance vis-à-vis des intrants achetés et améliorer l'autonomie.

**Renforcement de la résilience :**

1. Santé du sol : Garantir et améliorer la santé et le fonctionnement du sol pour favoriser la croissance des plantes, notamment par la gestion de la matière organique et l’intensification de l’activité biologique du sol.
2. Santé animale Améliorer la santé et le bien-être des animaux.
3. Biodiversité : Préserver et accroître la diversité des espèces, la diversité fonctionnelle et les ressources génétiques pour maintenir la biodiversité globale des agroécosystèmes dans le temps et dans l'espace aux niveaux des champs, des fermes et des paysages.
4. Synergies : Favoriser les interactions écologiques positives, les synergies, l'intégration et la complémentarité entre les éléments des agroécosystèmes (animaux, cultures, arbres, sol et eau).
5. Diversifier l'économie : Diversifier les revenus agricoles en veillant à ce que les petits agriculteurs jouissent d’une plus grande indépendance financière et puissent créer de la valeur ajoutée tout en leur permettant de répondre à la demande des consommateurs.

**Assurer l'équité / la responsabilité sociale :**

1. Cocréation de connaissances : Renforcer la cocréation et le partage horizontal des connaissances, y compris l’innovation locale et scientifique, notamment par des échanges entre agriculteurs.
2. Valeurs sociales et types de régime alimentaire : Créer des systèmes alimentaires fondés sur la culture, l'identité, la tradition, l'équité sociale et l'égalité des sexes des communautés locales, et qui garantissent des régimes alimentaires sains, diversifiés, saisonniers et culturellement appropriés.
3. Equité : Assurer des moyens de subsistance dignes et fiables à toutes les parties prenantes impliquées dans les systèmes alimentaires, en particulier les petits exploitants agricoles, par le biais du commerce équitable, des conditions de travail équitables et un traitement équitable des droits de propriété intellectuelle.
4. Connectivité : Garantir la proximité et la confiance entre producteurs et consommateurs par la promotion de circuits de distribution équitables et courts et la réintégration des systèmes alimentaires dans les économies locales.
5. Gouvernance des terres et des ressources naturelles : Renforcer les structures institutionnelles pour améliorer la reconnaissance et le soutien fournis aux exploitations familiales, aux petits agriculteurs et aux paysans qui assurent une gestion durable des ressources naturelles et génétiques.
6. Participation Encourager l'organisation sociale et la participation accrue des producteurs et des consommateurs alimentaires à la prise de décisions afin de promouvoir la gouvernance décentralisée et la gestion adaptative locale des systèmes agricoles et alimentaires.